



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

médecins

Question écrite n° 15589

Texte de la question

M. Pierre Morel-A-L'Huissier attire l'attention de Mme la ministre de la santé, de la jeunesse et des sports sur la médecine libérale en zone de montagne. Il la prie de bien vouloir lui préciser le cadre juridique relatif à l'installation des médecins libéraux en montagne, ainsi que l'étendue de leurs missions et responsabilités.

Données clés

Auteur : [M. Pierre Morel-A-L'Huissier](#)

Circonscription : Lozère (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 15589

Rubrique : Professions de santé

Ministère interrogé : Santé, jeunesse et sports

Ministère attributaire : Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 29 janvier 2008, page 703

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)